

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 7 décembre 2011

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, Mme Dominique CONORT (*pouvoir de M. Kamel EL FEDIL*), M. Patrick CONFETTI, M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY (*pouvoir de M. Jean-Marc LE RUDULIER*), M. Bernard DEBAIN, M. Olivier LEBRUN (*pouvoir de Michael THOMAS*), Mme Stéphanie BANCAL (*pouvoir de Mme Françoise GUYARD*), M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLÉ, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Roselyne LECOMTE, Mme Pascale RENAUD (*pouvoir de M. Pierre-Yves STUCKI*), M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER (*pouvoir de M. Jacques BELLIER*), M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUÉRIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (*pouvoir de Mme Nathalie KRAMER*), M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, Mme Marie-Annick DUCHÊNE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Marie BOELLE (*pouvoir de Mme Magali ORDAS*), M. Arnaud MERCIER (*pouvoir de Mme Martine SCHMIT*), M. Laurent DELAPORTE, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTÉ, M. Jean GUILBERT, Mme Pascale ROCHERON (*pouvoir de M. Jean-Michel ISSAKIDIS*).

Absents excusés : M. Jean-Marc LE RUDULIER (*pouvoir à M. Jean-François PEUMERY*), M. Jacques BELLIER (*pouvoir à Mme Frédérique KIBLER*), M. Gilles PANCHER (*pouvoir à M. Christophe BOLLENGIER*), Mme Françoise GUYARD (*pouvoir à Mme Stéphanie BANCAL*), M. Jean-Roch GAILLET, M. Kamel EL FEDIL (*pouvoir à Mme Dominique CONORT*), M. Pierre-Yves STUCKI (*pouvoir à Mme Pascale RENAUD*), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, Mme Nathalie KRAMER (*pouvoir à M. Marc EMONET*), Mme Magali ORDAS (*pouvoir à Mme Marie BOELLE*), M. Michel SAPORTA, Mme Martine SCHMIT (*pouvoir à M. Arnaud MERCIER*), Mme Lilliane HATTRY, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS (*pouvoir à Mme Pascale ROCHERON*), M. Roland de HEAULME, M. Michaël THOMAS (*pouvoir à M. Olivier LEBRUN*).

Secrétaire de séance : M. Olivier COLLO

Date de convocation : 29 novembre 2011

Date d'affichage de la convocation : 29 novembre 2011

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de membres présents : 55

N° de l'ordre du jour :

2011.12.14 : Désignation de nouveaux représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la



**Commission Consultative de l'Environnement (CCE) de
l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École.**

□ **Mme Dominique CONORT, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.571-13, R571-70 à R571-80 ;

La question des nuisances sonores générées par l'activité de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École intéressant un grand nombre d'acteurs locaux et de riverains, les services de l'Etat ont décidé, en accord avec les autorités de la base, de créer une Commission Consultative de l'Environnement pour cet aérodrome.

Cette commission a pour vocation d'être l'instance de concertation officielle entre les différentes parties concernées par l'activité de l'aérodrome. Elle est composée de quatre collèges :

- 1^{er} collège composé des professionnels de l'aéronautique
- 2^{ème} collège composé des collectivités territoriales
- 3^{ème} collège composé des associations
- 4^{ème} collège composé des administrations intéressées

Versailles Grand Parc est sollicité comme établissement public car une partie de son territoire est concerné par le bruit de l'aérodrome et Versailles Grand Parc est compétent en matière de lutte contre les nuisances sonores, pour composer le 2^{ème} collège.

A ce titre, il convient de désigner 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants de Versailles Grand Parc au sein du 2^{ème} collège de la CCE.

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT, le vote a lieu au scrutin secret ou, si le conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Se portent candidat(es) comme représentants titulaires :

Se portent candidat(e)s comme représentants suppléants :

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Alain LOPPINET	Mme Stéphanie BANCAL
Mme Roselyne LÉCOMTE	Mme Dominique CONORT
M. Daniel MORLET	M. Patrice MICHON COSTER
M. Christian MAMY	Mme Dana SOLECKI
Mme Magali ORDAS	M. François LAMBERT

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) a procédé, sous la présidence de M. François de Mazières, à la désignation des représentants titulaires et des représentants suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du 2^{ème} collège de la Commission



*Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Saint-Cyr-
l'École ;*

2) dit que la Commission Consultative de l'Environnement de
l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École se compose ainsi :

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Alain LOPPINET	Mme Stéphanie BANCAL
Mme Roselyne LECOMTE	Mme Dominique CONORT
M. Daniel MORLET	M. Patrice MICHON COSTER
M. Christian MAMY	Mme Dana SOLECKI
Mme Magali ORDAS	M. François LAMBERT

Monsieur le président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 55

Suffrages exprimés : 66 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages
exprimés.

Pour le Président,
Par déléation,



Alain FAUVEAU

Directeur Général des Services

PAEF 78

15.12.11